

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS



### DU CONSEIL MUNICIPAL

### DE LA COMMUNE DE LIMALONGES

**Réunion du 21 mai 2024**

Date de convocation du Conseil Municipal : 14 mai 2024

Nombre de membres en exercice : 13

Nombre de membres présents : 8

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt et un mai à 20 H 30, les membres du Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqués se sont réunis en séance publique dans la salle de la Mairie, sous la Présidence de Madame Annette Machet, maire

**Présents** : Mesdames et Messieurs : Machet Annette, Deschamps Valérie, Guillaud Philippe, Léoment Nathalie, Biraud Alain, Bouyer Nadia, Hauwaert Gaëlle, Pignoux Cécile

**Absents excusés** : Machy Didier, Albert Nicolas, Niot Jean-Marc (pouvoir donné à Nathalie Léoment), Stoffel Claude (pouvoir donné à Philippe Guillaud)

**Absents** : Christian Nicolas

**Secrétaire de séance** : Valérie Deschamps

**Objet : Comité des fêtes : lecture d'un courrier**

**2024/682-736**

La maire donne lecture d'un courrier de la Présidente du Comité des Fêtes qui annonce que celui-ci a été dissous lors de leur assemblée générale du 12 avril dernier.

Le Comité des fêtes souhaite restituer leur actif restant pour un montant de 2 012,02 € à la mairie et demande à ce que cette somme soit reversée pour la moitié à l'association L'EVEIL, qui lutte contre le syndrome sotos dont souffre un enfant de la commune, un quart à l'APE (Association des Parents d'Elèves) de Limalonges et le quart restant au Club de Foot de Limalonges.

Pour simplifier les démarches, l'assemblée propose au comité des fêtes de verser directement ces sommes aux associations ci-dessus.

A l'unanimité, le conseil municipal est favorable à cette démarche.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,  
Pour extrait certifié conforme,

Valérie Deschamps  
Secrétaire de séance

Annette Machet  
Maire